



p. 6
**Des jus de fruits et
du cidre produits à
Janzé 100% bio**

p. 13
**Vie Libre :
accompagnement
et écoute face aux
addictions**

p. 17
**Janzé Athlétisme
organise son premier
meeting**

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°56 – MARS/AVRIL 2022



Janzé mag

BUDGET

FINANCES LOCALES

Comprendre le budget de votre commune

Vos contacts

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Bibliothèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements : 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements : 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Amir KHALFALLAH (10 décembre) • Alana VIEL (14 décembre) • Sara PALOMINO REGUENGO (22 décembre) • Chanelle GAUDIN (27 décembre) • Gabriela FERREIRA PIRES (2 janvier) • Maël KERGUEN (12 janvier) • Augustin GIBOIRE (16 janvier) • Cassandre CHEVALIER (25 janvier) • Joseph FAYOT (26 janvier) • Paol JOLYS (28 janvier).



Mariage

Cristiana PERCINA ROCHA et Antonio GERALDO AFONSO (22 janvier).



Décès

Guy PELHÂTE, 89 ans (17 décembre) • Madeleine GRANGETAS épouse BOUÉ, 88 ans (23 décembre) • Didier COCHETEAU, 70 ans (23 décembre) • Michel DELORD, 72 ans (27 décembre) • Joseph FRALEUX, 78 ans (31 décembre) • Pierre JAVAUDIN, 87 ans (2 janvier) • Daniel BEAUDOT, 75 ans (4 janvier) • Viviane ARRONDEAU épouse BEUZEULIN, 63 ans (5 janvier) • Yvonne MARCHAND veuve THÉAUDIN, 91 ans (12 janvier) • Juliette TOUCHAIS épouse CHAUVEL, 90 ans (12 janvier) • Guy HERVAULT, 93 ans (26 janvier) • Denise MONNIER veuve JOUAN, 88 ans (8 février) • Marie LACIRE veuve SOISTIER, 97 ans (11 février).

2 BLOC-NOTES**3 ÉDITO****4 ACTUALITÉS****5 URBANISME ET CADRE DE VIE**

ZAC Multisites, point d'étape
Des travaux en cours à l'Eglise
Fibre optique, les armoires sont en cours d'installation

6 ÉCONOMIE ET EMPLOI

L'Aubinière, une ferme fruitière 100% bio
LFI s'installe en centre-ville

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Formation Prépa avenir Adulte, une première à La Canopée
L'arbre dans tous ses états

8 VIE MUNICIPALE**9 - 11 DOSSIER**

Comprendre le budget de votre commune

12 CULTURE

Médiathèque : un service de documentaires en vidéo à la demande
Béregère Krief nous parle d'amour avec humour !

13 VIE SOCIALE

Addictions : Vie Libre propose accompagnement et écoute
Seniors en vacances : en route direction Pornichet

14 - 15 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Matthieu Maudet, un illustrateur à la rencontre des élèves
A la découverte du théâtre

16 - 17 VIE ASSOCIATIVE

Happy Cyclette prend soin de vos vélos !
Les Colibris de la Roche aux Fées recherchent des bénévoles
Janzé Athlétisme organise son premier meeting
Les Ondines, le plein d'activités

18 VOS DÉMARCHES EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX**19 AGENDA****20 DER**

Un nouveau site pour une meilleure connexion avec les usagers

Au cours du mois de février, la ville de Janzé a dévoilé son nouveau site internet. Fruit d'un long travail des équipes municipales, le site web est aussi l'aboutissement d'une mutualisation efficace avec Roche Aux Fées Communauté qui a porté l'appel d'offres du projet.

Pourquoi un nouveau site internet ? Cet outil de communication est synonyme de lien entre vous et votre commune. Plus intuitif et plus accessible, il mise également sur le développement des démarches en ligne, facilitant votre quotidien, votre vie d'usager des services publics. A vos côtés, le site internet vous permet également d'avoir une information régulière sur l'actualité de votre ville ou encore de disposer d'un agenda détaillé des animations culturelles, sportives ou associatives.

A l'ère du numérique, le site internet est donc complémentaire de votre Janzé mag. Il est le symbole de notre souci de vous informer au mieux de notre action municipale. Nos projets, nos réalisations, nous nous devons de prendre le temps de vous les présenter, de vous les expliquer. Une commune ne se construit que dans ce dialogue constant entre ses élus et ses citoyens.

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4300 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock Pexels sauf mentions contraires** • Crédits création graphique DER : **Approche Design** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • Impression sur papier certifié PEFC et FSC • Dépôt légal : à parution • **Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.**

Prochain **Janzé mag** début mai 2022.

SMICTOM

Réservez votre composteur

Pour réduire vos ordures ménagères et fabriquer de l'engrais, le SMICTOM Sud-Est 35 vous propose d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel. Une distribution est prévue le **samedi 21 mai à Janzé durant laquelle vous pourrez découvrir le compostage avec un professionnel.**



Réservation à effectuer avant le 22 avril

Vous pouvez dès à présent réserver votre composteur sur le site internet du SMICTOM et ce, jusqu'à 1 mois maximum avant la date de distribution soit le 22 avril.

Il est possible de réserver :

- un composteur de 150 litres (20 €), idéal pour une famille de moins de 3 personnes avec peu d'espaces verts
- un composteur de 300 litres (25 €), idéal pour une famille de 4 personnes avec des espaces verts inférieurs à 300 m²
- un composteur de 600 litres (35 €), idéal pour une famille de plus de 4 personnes et/ou avec une surface extérieure de plus de 300m²
- un bioseau de 10 litres (offert pour l'achat d'un composteur) pour préstocker ses déchets de cuisine
- un brass-compost (15 €) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement.

Renseignements

SMICTOM Sud-Est 35
au 02 99 74 44 47
www.smictom-sudest35.fr

ELECTIONS

Devenez bénévoles !

Cette année, les électeurs seront appelés à participer aux **élections présidentielles** (dimanches 10 et 24 avril) puis aux **élections législatives** (dimanches 12 et 19 juin) pour désigner leurs députés. Pour ce faire, **la ville de Janzé est à la recherche de bénévoles disponibles pour tenir les bureaux de vote ou participer au dépouillement.** Vous êtes inscrit.e sur les listes électorales de Janzé et vous êtes disponible au minimum 2h30 ? N'hésitez pas à nous le faire savoir en remplissant notre formulaire d'inscription disponible sur janze.fr ou à nous contacter en mairie.

Procuration, pensez-y dès à présent !

Vous n'êtes pas présent le jour du scrutin ? Pensez à anticiper vos démarches pour la mise en place d'une procuration. N'hésitez pas à opter pour la téléprocédure www.maprocuration.gouv.fr.

Pour plus de renseignements

Mairie au 02 99 47 00 54
ou elections@janze.fr

LOGEMENT

Sensibiliser à la rénovation énergétique

Fin janvier, Janzé a accueilli une balade thermique dans le cadre des actions de sensibilisation à l'énergie menées par Roche aux Fées Communauté. Cette animation était pilotée par l'association Energie des Fées en collaboration avec l'Espace Info Énergie et avec le concours des services de Roche aux Fées Communauté.

L'objectif de cette balade était de sensibiliser les propriétaires afin de leur soumettre une rénovation énergétique appropriée. Une restitution des balades thermiques aura lieu **le mercredi 16 mars à 20h aux Halles**. Ce temps de rencontre est **ouvert à tous** car il est l'occasion de se renseigner sur les aides à la rénovation énergétique existantes tout en se faisant accompagner dans son projet par le service Habitat de Roche aux Fées Communauté.

Renseignements

Service Urbanisme
au 02 99 47 67 09
ou urbanisme@janze.fr

DECHETS

S3T'ec assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Syndicat de Traitement Vitré-Fougères gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers pour le compte du SMICTOM SUD-EST 35 et du SMICTOM Pays de Fougères, soit un bassin de vie de 220 000 habitants et 114 communes, dont Janzé. Il est propriétaire du Centre de tri des emballages recyclables, du Centre de Valorisation énergétique des déchets ménagers et du réseau de chaleur Révertec, situés à Vitré, de la décharge réhabilitée (à Cornillé) et du quai de transfert à Fougères.



Le Syndicat s'est doté d'une identité graphique et se nomme désormais « S3T'ec ». Le « S » symbolise

le « Syndicat » et les « 3 T » font référence aux missions qui lui incombent : **Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire**. La mission « Transition écologique et circulaire » a été ajoutée car elle caractérise les objectifs donnés au Syndicat pour les prochains mandats, à savoir **la lutte contre l'exportation et l'enfouissement des déchets, via l'émergence de nouvelles filières locales de valorisation matière et énergétique.**

Renseignements

www.s3tec.bzh

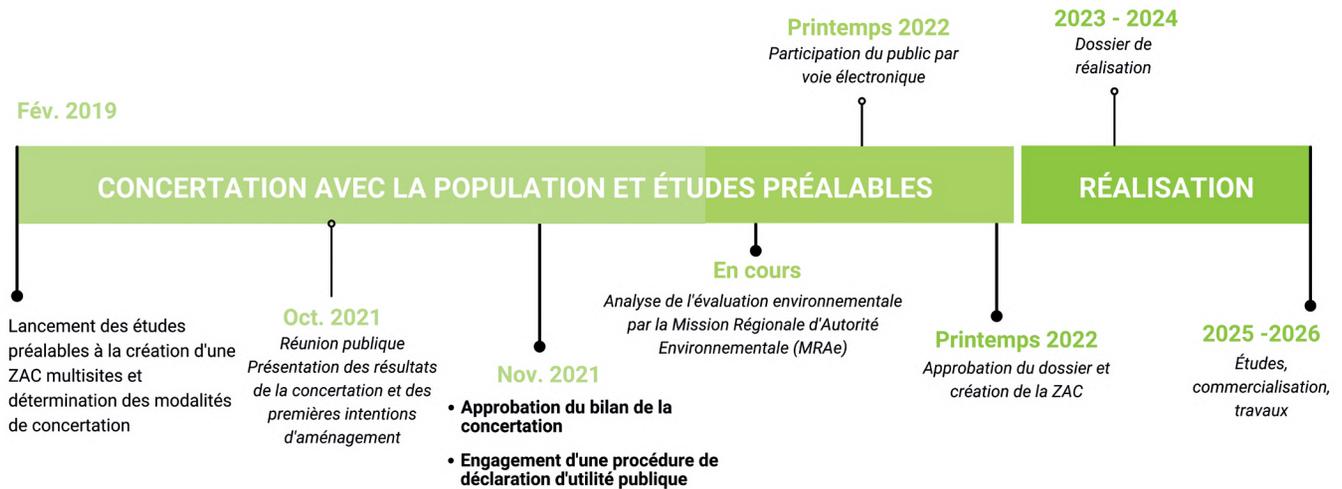
COMMUNICATION

Le nouveau site internet est en ligne !

Après 13 ans de bons et loyaux services, la Ville a lancé son nouveau site web début février. **De nouvelles fonctionnalités ont vu le jour** : la possibilité de s'inscrire à une newsletter, signaler un problème ou encore consulter l'annuaire des services publics. Ce site se veut plus moderne et efficace pour une navigation facilitée ! N'hésitez pas à naviguer sur www.janze.fr pour découvrir l'ensemble des fonctionnalités.

ZAC multisites, point d'étape

Depuis 2019, la ville est engagée dans une démarche de réflexion à la création d'une ZAC multisites. Après différents ateliers et réunions publiques organisés avec la population, le bilan de la concertation préalable a été approuvé en novembre 2021. Prochaine étape : la participation du public par voie électronique.



Des travaux sont en cours à l'Eglise

La ville fait procéder actuellement à des travaux afin d'assurer la mise en accessibilité de l'Eglise ainsi que la mise en sécurité de l'accès aux combles.



Une rampe d'accès PMR va être installée pour permettre l'accessibilité de tous à l'édifice. Concernant la sécurisation de l'accès aux combles, les planches de bois qui permettaient de circuler dans les combles ont été remplacées par des passerelles sécurisées, la solidité d'escaliers en bois renforcée, de nouveaux moyens de circulation et d'accès ont aussi été installés. Ces aménagements dans les combles permettent aux agents chargés de l'entretien des combles de travailler et d'évoluer dans les lieux en toute sécurité. Le chantier est suivi par Ylex Architecture, agence spécialisée dans l'architecture du patrimoine. En effet, l'Eglise étant inscrite aux Monuments Historiques, tous les travaux doivent répondre à des normes et à des contraintes liées à la préservation du patrimoine, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. ■

Fibre optique, les armoires en cours d'installation

En vue de l'installation de la fibre sur le secteur sud et est de Janzé, l'installation de 4 armoires a démarré en février sur la commune.

Prochaine étape ? Démarrer la distribution vers les points de branchement (BPO), ce qui est prévu entre mars et cet été. Puis, Bretagne Très Haut Débit devra enregistrer et administrer le réseau. Les Janzéens éligibles (phase 2 du déploiement de la fibre) pourront alors à l'été 2023 contacter leur fournisseur d'accès qui connectera leur domicile au BPO.



N'oubliez pas également que l'élagage est indispensable au déploiement du réseau de la fibre. Pensez à faire le nécessaire !

Plus d'infos sur le déploiement de la fibre sur notre site internet www.janze.fr

Renseignements

Service Urbanisme au 02 99 47 67 09 ou urbanisme@janze.fr.

L'Aubinière, une ferme fruitière 100% bio



«L'Aubinière», c'est le nom de la ferme fruitière de Christine et Julien, installés depuis 2018 à Janzé. Les deux associés se sont lancés dans la vente directe de jus de pomme, cidre et poiré et proposent des produits bio 100% pur jus.

L'Aubinière, c'est d'abord une histoire de famille. Née à L'Aubinière, Christine Saffray a étudié la biologie et travaillé à l'INRA avant de reprendre la ferme familiale avec Julien, lui aussi ingénieur en biologie végétale. « Mes parents vendaient leurs pommes. Le cidre à l'époque, était produit uniquement pour la famille, mais il méritait d'être commercialisé ! » se remémore Christine.

Des produits récoltés à la main

L'aventure commence donc en 2019 avec la vente directe de jus de pomme, cidre et poiré. Le verger de 12 hectares est alors restructuré pour une production plus respectueuse de l'homme et de la nature. « Notre domaine était déjà en agriculture biologique depuis 2010 mais nous avons souhaité rendre les choses moins mécanisées, encore plus humaines. Notre objectif est de faire de la qualité en petite quantité. » précise Julien. Pour cela, les fruits sont récoltés à la main et sélectionnés à maturité. « Nous cultivons 15 variétés de fruits aux parfums différents : c'est notre source d'inspiration pour nos recettes. »

Une palette d'arômes

La ferme de l'Aubinière a à cœur de valoriser les variétés de pommes. « Les fruits sont tous différents d'une année sur l'autre, en fonction du climat. Nous avons des pommes amères, des pommes douces... ce qui nous permet de proposer une large palette d'arômes ». Christine et Julien souhaitent également moderniser l'image du cidre et sortir de la traditionnelle association galettes - bolée de cidre : « C'est un produit qui peut être noble, le cidre se boit à n'importe quel repas ! Il existe toute une gamme d'accords au même titre que les accords Mets et Vins. » précisent les deux passionnés.

Pour partager leur savoir-faire et leur amour des fruits, Christine et Julien proposent des dégustations en direct de la ferme et une visite de la cidrerie. En effet, de la fabrication de la matière première à l'atelier de transformation jusqu'à la commercialisation : tout se passe à l'Aubinière ! ■

Infos pratiques

Magasin ouvert le samedi de 11h à 18h situé au lieu-dit L'Aubinière. Dégustation et visite possible.

Renseignements

06 72 66 95 49
ou contact@laubiniere.fr

NOUVEAU !

LFI s'installe en centre-ville



Une nouvelle agence immobilière a ouvert ses portes à Janzé, rue du docteur Roux, début février. LFI La Française Immobilière, est un réseau d'agences immobilières de proximité spécialisées dans l'achat, la vente et la location sur Rennes, Rennes Métropole et sa région. « Nous sommes la 16^{ème} agence à s'implanter dans le bassin rennais. Notre choix s'est naturellement tourné vers Janzé car c'est une ville dynamique. » précise Clément Grassineau, chargé d'Agence. Pour monter cette agence, Clément Grassineau s'est entouré de Jules, négociateur et Margaux, assistante location. ■

Infos pratiques

LFI Immobilier
6 rue du Docteur Roux
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
02 23 25 42 49
janze@francaiseimmo.fr

Formation Prépa avenir Adulte : une première à la Canopée

De septembre à décembre 2021, La Canopée de Janzé a accueilli, pour la première fois dans ses locaux, la formation Prépa avenir Adulte, financée par la Région Bretagne et initiée sur le territoire par le Pôle Economie Emploi de Roche aux Fées Communauté.

Durant 4 mois, 10 stagiaires en formation ont été accompagnés dans leur projet professionnel par le CLPS (Centre de formation pour adultes) de Vitré. « Cette formation dispense un programme complet pour s'insérer dans le monde du travail ou vers des formations qualifiantes » souligne Nadine Divay, responsable formation.

Agés de 19 à 55 ans, ces demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un **accompagnement personnalisé et individualisé**. Les stagiaires ont ainsi pu élargir leur champ de compétences à travers différents ateliers : communication orale, remise à niveau, mise en relation avec des entreprises, certificat de premiers secours... « Cette expérience m'a permis de gagner en confiance et de me confronter aux réalités du métier que je souhaite exercer. **J'ai pris plaisir à venir travailler à La Canopée et y explorer le numérique au FabLab, domaine vers lequel je veux aujourd'hui m'orienter.** » explique Amélia Job, stagiaire.

Un stage en entreprise

Par ailleurs, les stagiaires ont également effectué un stage en entreprise pendant 4 semaines dans des secteurs variés : bâtiment, social, service... « **C'est important que les entreprises ouvrent leurs portes, ça permet d'échanger, de montrer et de transmettre.** » souligne Pierre Pinochet, coiffeur à domicile sur Janzé, qui a accueilli un stagiaire. Des photographies ont été réalisées par le studio Faucher pour mettre en avant les acteurs économiques du territoire qui ont accueilli les stagiaires de la formation.

Un lieu qui fait sens

La Canopée a ainsi permis aux stagiaires d'élargir leurs horizons, créer du lien et du réseau. En effet, différents publics fréquentent ce lieu : demandeurs d'emploi, entrepreneurs, salariés, partenaires... « **La force de La Canopée réside dans son hybridité (d'activité, de public...) au sein de laquelle l'apprentissage par le faire et par le collectif est une force !** » précise Maud Bataille, manager de La Canopée. Forte de cette belle expérience, Roche aux Fées Communauté programme déjà une deuxième session de formation en septembre prochain. ■



Renseignements

La Canopée au 6 rue Louis Amoureux.
Ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.
Retrouvez toutes les informations de La Canopée sur son site internet lcanopee.rafcom.bzh

L'arbre dans tous ses états !

Cette saison, Roche aux Fées Communauté accueille la Compagnie Patrick Cosnet dans le cadre d'une résidence mission autour du spectacle « L'arbre qui plantait des hommes » portée par le pôle Culture en collaboration avec le pôle Transition écologique et énergétique.

Fin avril, de nombreuses animations seront proposées sur tout le territoire. **Expositions, ciné débat, projections, ateliers, rencontres, randonnées, journée professionnelle, spectacle...** Un programme riche et varié sur l'arbre à destination du grand public, des familles et des professionnels, à retrouver en ligne sur rafcom.bzh.



Compte-rendu du conseil municipal du 19 janvier

→ Convention d'équipements sportifs

Le conseil municipal a validé la convention d'utilisation des équipements sportifs proposée par le Département 35 afin de permettre la pratique sportive des collégiens scolarisés à Janzé. Cette convention détermine le montant de la contribution forfaitaire versée par élève et par an.

→ FINANCES

• Taux d'imposition 2022

Le conseil municipal a fixé les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit :

- taux du foncier sur les propriétés bâties : 39,77 %
- taux du foncier sur les propriétés non bâties : 38,64 %

• Budget

Le conseil municipal a adopté les budget primitifs 2022 :

- budget annexe lotissement Les Forges
- budget annexe lotissement La Lande au Brun
- budget annexe assainissement
- budget principal

Retrouvez la présentation du budget dans le dossier de votre Janzé mag.

→ Urbanisme : demande de garantie d'emprunt

Le conseil municipal a décidé d'accorder sa garantie d'emprunt à SECIB Immobilier destiné au financement d'une opération de location-accession (dispositif PSLA, Prêt Social à la Location Accession) de 18 logements situé 30 rue Flandres Dunkerque pour un prêt d'un montant de 2 415 973 €.

→ Travaux : giratoire des Forges RD 411

La ville de Janzé a pour projet le réaménagement de l'entrée nord-ouest de l'agglomération au niveau du lotissement du Hameau des Forges. Le projet consiste notamment en la réalisation d'un carrefour giratoire. Dans le cadre de ces travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale, une convention doit être passée avec le Conseil Départemental pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières dans lesquelles ces aménagements seront réalisés et gérés. Elle fixe égale-

ment la domanialité des ouvrages réalisés. Tous les travaux sont pris en charge par la ville de Janzé, à l'exception de la couche de roulement en enrobés que le Conseil départemental prend en charge à hauteur de 21 000 € TTC.

→ Saison culturelle intercommunale

Dans le cadre de sa compétence «Culture-Sports-Loisirs» et de son projet culturel de territoire, Roche aux Fées Communauté associe les communes à l'organisation de sa saison culturelle par le biais d'une convention de partenariat approuvée par le conseil municipal.

→ ASSOCIATIONS

• Aquariophilie Club Janzéen

Le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition d'une salle située 8 rue St Michel au profit de l'association Aquariophilie Club Janzéen.

• Les Jardins du Champ du Bois

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention de mise à disposition de parcelles à usage de jardins partagés au profit de l'association Les Jardins du Champ du Bois.

Compte-rendu du conseil municipal du 23 février

→ Convention avec les sapeurs-pompiers volontaires

Le conseil municipal a autorisé la prise en charge gratuite des enfants des sapeurs-pompiers scolarisés aux écoles publiques par le service périscolaire (cantine et garderie) lors du départ en intervention d'un sapeur-pompier.

→ Adhésion Petites Villes de Demain

Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention d'adhésion au dispositif Petites Villes de Demain. Ce dispositif permet de présenter des projets structurants pour lesquels la ville pourra bénéficier d'aide à l'ingénierie, au montage du projet et de subventions pour la réalisation des actions.

→ Convention Les petits Lutins – Relais Petite Enfance

Le conseil municipal a approuvé la convention tripartite avec l'association Les petits Lutins et le Relais Petite Enfance de Roche aux Fées Communau-

té. Les petits Lutins pourront ainsi occuper la salle Uranus de l'Espace Brûlon, les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires en assurant l'accueil du Relais Petite Enfance de Roche aux Fées Communauté. L'utilisation de cette salle est prévue dans l'attente de la fin des travaux de l'ancien cabinet médical boulevard Plazanet.

→ ZAC multisites : participation du public par voie électronique

Le conseil municipal a approuvé les modalités de la participation du public par voie électronique, dans le cadre de la création de la ZAC multisites. Les éléments suivants seront mis à disposition du public : le dossier de création de ZAC, l'évaluation environnementale, l'avis de la Mission Régionale d'autorité environnementale (MRAe), la réponse écrite à l'avis de la MRAe, l'avis de Roche aux Fées Communauté, le bilan de la concertation préalable et la mention des textes qui régissent la mise à disposition du public.

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h les 23 mars, 27 avril, 8 juin, 6 juillet, 7 septembre, 12 octobre, 9 novembre, et le 7 décembre. Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les compte-rendus sont disponibles en ligne sur www.janze.fr

En 2022, les investissements se poursuivent en faveur de l'enfance et la jeunesse : le restaurant scolaire va connaître d'importants travaux de restructuration et un bâtiment petite enfance est en cours d'aménagement pour accueillir l'association des assistantes maternelles.

Budget 2022

Comprendre les dépenses de votre commune

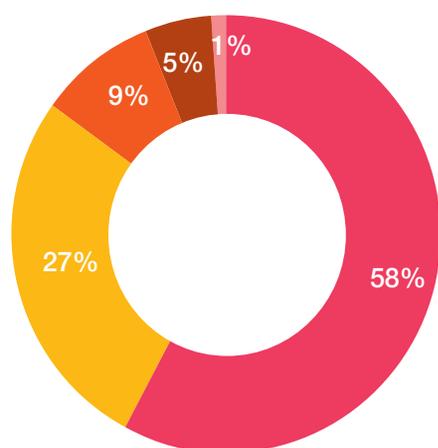


BUDGET 2022

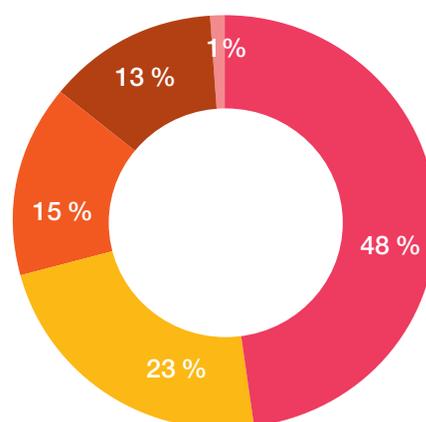
Un budget de fonctionnement de 7 908 000 €

Le fonctionnement retrace les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune. Ce caractère courant des opérations s'oppose aux opérations extraordinaires de la section d'investissement.

1/ Les recettes



2/ Les dépenses



COMPRENDRE

Faire face à la suppression de la taxe d'habitation et aux baisses des aides de l'Etat

« La suppression de la taxe d'habitation sera effective pour tous dès 2023 mais dès aujourd'hui plus de 80% des ménages n'y sont plus redevables. Dans ce contexte, nous sommes en pleine incertitude sur les recettes à venir... Nous sommes même inquiets des décisions gouvernementales et des réformes à venir concernant les dotations aux collectivités territoriales. Le système de compensation mis en place suite à la suppression de la taxe d'habitation va bénéficier aux villes avec des taux et des bases élevées (villes les plus riches) et pénaliser les autres !

C'est pourquoi, la Ville a voté une augmentation de 2% des taux de la taxe sur le foncier bâti. Le taux sera donc porté à 39,77%. Nous assumons cette augmentation pour assurer de nouveaux services et maintenir les investissements de notre commune. Du fait de la suppression de la taxe d'habitation, cela ne devrait pas trop impacter les ménages. » Hubert Paris, maire de Janzé.

Quels sont les principaux investissements prévus en 2022 ?

1 ENFANCE, JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

• Restaurant scolaire : 1 178 000 €

La ville va engager des travaux de restructuration du restaurant scolaire en self et améliorer l'acoustique du bâtiment.

► Cette opération est inscrite au plan de relance de l'Etat pour bénéficier de subventions.

Calendrier : début des travaux prévu en juillet.

• Bâtiment Petite Enfance : 158 000 €

L'ancien cabinet médical boulevard Plazanet fait l'objet de travaux d'aménagement et d'isolation afin d'accueillir l'association des assistantes maternelles Les P'tits Lutins. Ce nouveau lieu pourra également proposer des permanences comme celle du Relais Petite Enfance.

► Coût total de l'opération : 535 722 € dont 264 687 € pour l'acquisition du bâtiment. Différentes subventions sont prévues pour financer ce projet : 69 000 € de la Région (dispositif " Bien vivre partout en Bretagne "), 91 000 € de l'Etat dans le cadre du plan de relance (renovation énergétique) et 90 800 € du Département (Fonds d'urgence).
Calendrier : fin des travaux prévu en juin 2022

• Ecole maternelle publique : 35 000 €

Des travaux d'isolation et d'accessibilité sont prévus à l'école La Marelle.



3 PATRIMOINE - BÂTIMENTS - ÉQUIPEMENTS

• Eglise : 275 027 €

Des travaux de sécurisation des combles et de mise en accessibilité sont actuellement en cours.

► Plus d'infos p. 5 du Janzé mag.

• Résidence «Maison des Soeurs» rue Lacire : 463 621 €

En partenariat avec Neotoa, la ville de Janzé procèdera à la création de logements et d'une salle d'animation.

• Foncier : 100 000 €

En vue d'éventuelles futures acquisitions foncières, dans le cadre de la ZAC multisites.

• Maison Saint-Pierre - Etude de faisabilité : 50 000 €

• Gendarmerie - Etude de faisabilité : 40 000 €

2 ESPACES PUBLICS

• Voirie urbaine et rurale: 249 221 €

Chaque année, la ville établit un programme pour l'entretien récurrent de son réseau routier.

• Aménagements Les Forges : 400 000 €

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement des Forges, la ville souhaite réaliser un rond-point et une piste cyclable.

• Effacement de réseaux : 262 000 €

En collaboration avec le Syndicat d'Electricité 35 (SDE35), la ville procèdera à l'effacement de réseaux d'une voie.

• Voirie - études Boulevard Plazanet : 85 000 €

En 2022, la ville de Janzé va procéder à une étude et à la réalisation du programme pour requalifier le boulevard Plazanet et la rue Armand Jouault. Objectif ? Débuter les travaux en 2023 et favoriser les mobilités douces.

• Études : 95 000 €

En 2022, la ville procèdera notamment à :

- * une étude sur le plan de mobilité urbaine :
- * une étude sur l'aménagement du pôle multimodal (au niveau de la gare)
- * une étude diagnostic du patrimoine recensé en secteur Architecte des Bâtiments de France

• Briqueterie - Aménagement du parc : 15 270 €

La ville de Janzé souhaite débiter l'aménagement du parc de la briqueterie pour que les Janzéens s'approprient cet espace public dès cet été.



MÉDIATHÈQUE

Nouveau : un service de documentaires en vidéo à la demande

Début janvier, un nouveau service a été mis en place pour les abonnés du réseau des médiathèques Libellule : les films documentaires en vidéo à la demande.

Les yeux doc, c'est le nom du nouveau service de documentaires en vidéo à la demande proposé par la Bibliothèque publique d'information (Bpi). Ce service est mis en place dans toutes les médiathèques du réseau Libellule. **Gratuit et accessible pour les abonnés ayant une carte de prêt valide**, il vous permet de visionner de façon illimitée le programme de votre choix.

Plus de 400 documentaires disponibles

Les yeux doc comptabilisent plus de 400 documentaires issus du Catalogue national de films do-

documentaires avec des sélections régulières de nouveautés. Pour y accéder, il faudra vous connecter sur votre compte lecteur et c'est parti: il ne vous reste plus qu'à naviguer dans les collections afin de découvrir les œuvres remarquables du cinéma documentaire ! ■

Infos pratiques

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

Pour plus de renseignements, contactez la médiathèque de Janzé au 02 99 47 30 53.



A NE PAS MANQUER !

Béregère Krief nous parle d'amour avec humour !

Béregère Krief vous donne rendez-vous le 12 mars au Gentieg pour découvrir son spectacle, nommé aux Molières de l'humour 2020. Votre cœur va faire «boom» grâce à sa jovialité et sa fraîcheur !



« Comme son nom l'indique ce spectacle va parler essentiellement... d'amour. AAAAAAAH L'amour ! Oui ça peut faire tarte dit comme ça, mais moi ça me fascine ! Du coup de foudre à la tempête des sentiments, comment passe-t-on des papillons dans le ventre au bourdon dans la tête ? J'avoue : autant je ne suis pas la première à participer aux réunions de syndic autant je suis la Secrétaire Générale de tous les débriefs du love ! Et ça tombe bien parce qu'en 3 ans d'absence, j'ai eu le temps de rater mon mariage, de perdre foi en l'humanité, en l'amour et en moi. Du développement personnel en Ardèche au fin fond de l'Australie, de Tinder au Cirque Pinder, j'ai pas mal de choses à vous raconter... » signé Béregère Krief

Infos pratiques

Samedi 12 mars à 20h30 au Gentieg, à partir de 10 ans
Tarif plein 21 €, réduit 16 €, jeunes 10,50 €

Renseignements

02 56 48 30 06 - billetterie@janze.fr.

Réservez vos places en ligne sur www.janze.fr ou en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

ADDICTIONS

Vie Libre propose accompagnement et écoute

Spécialisée dans les addictions notamment à l'alcool, l'association Vie Libre a à cœur d'accompagner les personnes en détresse, de les soutenir et les encourager pour leur permettre de retrouver le bien-être et la joie de vivre. L'association organise des permanences à Janzé tous les premiers samedis de chaque mois.

Accueillir en toute confidentialité, pour un moment d'échanges tel est l'objectif de Vie Libre : «*Nous écoutons les gens avec bienveillance, il n'y a aucun jugement. Nous essayons de les rassurer au mieux et de les conseiller.*» explique Roger Horel, responsable de l'association. Les permanences sont ouvertes à tous : «*L'entourage est bien souvent oublié, c'est pourquoi nous accueillons également les proches de personnes malades, qui souffrent tout autant.*»



Etre à l'écoute

Un café, un petit morceau de gâteau à grignoter : l'association a créé cet espace comme un lieu où chacun peut se sentir en sécurité, libre de s'exprimer ou tout simplement d'écouter. «*Nous préparons des thèmes à aborder mais nous nous adaptons à chacun si quelqu'un a envie de parler*

d'autres choses».

L'association est plutôt spécialisée dans les addictions à l'alcool mais les portes restent ouvertes à toutes formes d'addictions : «*Nous faisons du mieux que nous pouvons pour aider toutes les personnes qui viennent nous voir.*» Ainsi, les bénévoles sont régulièrement formés à travers des stages proposés par le mouvement Vie Libre ou au sein de la Maison Associative de la Santé à Rennes.

Il est également possible de contacter l'association par téléphone. «*Nous savons combien c'est difficile de demander de l'aide, de venir parler, mais franchir ce cap est déjà un très grand pas sur le chemin du mieux-être.*» ■

Infos pratiques

Permanence à Janzé, le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h, salle Mercure (Espace Brûlon). Renseignements auprès de Roger Horel au 06 62 03 69 73.

Seniors en vacances : direction Pornichet !

Du lundi 26 au vendredi 30 septembre, un séjour est organisé par les CCAS de Brie, Retiers, Essé, Le Theil de Bretagne et Janzé, dans le cadre du dispositif «Seniors en vacances». 39 participants, accompagnés d'une animatrice, mettront le cap direction Pornichet.

Ce séjour est proposé aux personnes éligibles au programme «Seniors en vacances», âgées de 60 ans et plus, retraitées ou sans activité professionnelle, et de 55 ans et plus pour les personnes en situation de handicap. L'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) est partenaire de cette opération et attribue une aide financière de 150 € aux personnes bénéficiant du dispositif en fonction de leurs revenus. L'objectif de ce programme est de rompre l'isolement des personnes âgées éloignées des vacances pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à un handicap.

Un programme varié

Les participants séjourneront au sein du club Azureva «Pornichet – Baie de la Baule». Le séjour comprend l'hébergement, la pension complète, les animations du club et deux excursions. Les vacanciers visiteront la Cité médiévale de Guérande et sa Mai-



son des Paludiers. Ils découvriront Kerhinet, un village typique au cœur de la Brière. Ils pourront également admirer la baie de la Baule et ses magnifiques villas. «*L'aller-retour Janzé-Pornichet est prévu en car*» précise Audrey Marchand, animatrice de vie sociale auprès des seniors, qui les accompagnera durant le séjour. Attention : les pré-inscriptions seront ouvertes du 14 mars jusqu'au 30 avril. ■

Renseignements et inscriptions

Service animation sociale du CCAS au 02 99 47 01 84 ou animation.seniors@janze.fr

ÉCOLE LA MARELLE

Matthieu Maudet, un illustrateur à la rencontre des élèves

Cette année, toutes les classes de l'école La Marelle ont mené un projet pédagogique sur les livres de Matthieu Maudet, auteur et dessinateur de nombreux classiques de littérature jeunesse. Tous les élèves ont bénéficié d'une belle rencontre privilégiée avec cet illustrateur passionné et pédagogue.

Les 3 et 4 février dernier, les élèves de La Marelle étaient en ébullition, impatients de rencontrer l'auteur d'ouvrages qu'ils connaissent sur le bout des doigts. Après un temps d'échanges et de lectures, **Matthieu Maudet a dispensé un cours de dessin, révélant les capacités créatrices de chaque enfant** : lui sur sa tablette graphique, les enfants sur une feuille de papier blanc avec leur crayon de papier dessinant sous sa dictée et dévoilant ici un lapin, un loup ou un crocodile.

**Un projet collectif**

« Toute l'école a pris part au projet pédagogique autour de l'œuvre de Matthieu Maudet. Nous avons acheté de nombreux livres pour faire connaître les histoires de cet auteur. » souligne Anne Catherine Le Roux, directrice de l'école.

Chaque enseignant s'est ensuite adapté à cette matière première pour proposer des apprentissages en classe. En grande section, Anne Catherine Le Roux a ainsi travaillé sur le langage et l'invention d'une histoire « **A la manière de... Matthieu Maudet** ». « Nous avons également réalisé un travail d'arts visuels à partir du livre *Les Chaussettes* et chaque élève a créé un animal à partir d'une chaussette. » souligne l'enseignante.

Création d'un album en réalité augmentée

De son côté, à l'école du Chat Perché, tout au long de l'année scolaire, la classe de CP-CE1 de Carole Moisan, en collaboration avec Caroline Saliou, penche sur la création d'un album en réalité augmentée. Une réalisation elle aussi ponctuée d'une rencontre avec Matthieu Maudet : « La classe a présenté fièrement son travail à Matthieu Maudet. Nous l'avons sollicité pour nous aider à écrire la chute de notre histoire. **C'est très enrichissant pour les élèves d'échanger avec un auteur.** » souligne Caroline Saliou, directrice du Chat Perché. Une rencontre qui suscitera peut-être de belles vocations... ■



SAISON CULTURELLE

A la découverte du théâtre

Faire découvrir le théâtre et *Candide* de Voltaire tout en même temps, c'est un peu le pari fou de la Cie 3^e Acte. C'est aussi la mission du service Culture de la ville de Janzé que de faire découvrir le spectacle vivant à des collégiens.



Cette année, le collège Jean Monnet de Janzé, en collaboration avec les Services Culture de la Ville de Janzé et de Roche aux Fées Communauté, a été à la rencontre de la compagnie 3^e Acte. «**Au-delà d'assister à une représentation théâtrale, nous avons proposé aux élèves de 3^e des temps d'actions culturelles** grâce à l'accueil en résidence mission de la Compagnie 3^e Acte sur le territoire de Roche aux Fées. C'est un moyen de désacraliser le théâtre car en amont du spectacle les élèves ont rencontré les comédiens de la troupe.» souligne Jennifer Jamis, directrice de l'action culturelle.

Classique de la littérature et résonance avec notre époque

Sur la base des préceptes du théâtre forum, **deux classes de 3^e ont découvert le jeu théâtral tandis que les autres classes ont pris part à des débats mouvants.** «*Les comédiens ont confié un thème à un petit groupe d'élèves qui devaient alors se mettre en scène dans une saynète. Les thèmes font écho à l'œuvre de Voltaire mais sont tout autant des sujets d'actualité comme la place de la femme dans la société, les discriminations, le harcèlement.*» précise Jennifer Jamis. Pas toujours évident de jouer devant ses camarades et pourtant sortis du cadre

scolaire, les élèves se dévoilent sous un autre jour revêtant les habits de comédiens à tour de rôle. Les enseignants sont ravis de l'expérience. «**Les retours des élèves sont très positifs tant sur la découverte du jeu théâtral, de l'écriture et de la mise en scène que sur le travail d'argumentaire proposé lors des échanges et des débats.**» souligne l'équipe enseignante.

De la découverte et des échanges

En classe, les élèves se familiarisent avec *Candide*. Puis vient le temps de la représentation. Rendez-vous est pris le mardi 22 février au Gentie. Plus de 150 collégiens sont là, ravis de retrouver les comédiens de la troupe, prenant cette fois place sur scène. A l'issue de la représentation, les élèves engagent l'échange avec les comédiens sur leur compréhension de l'œuvre, sur la résonance de l'histoire de *Candide* avec notre époque mais aussi sur le métier de comédien. «**Je retiens que le théâtre c'est bien !**» glisse une jeune fille. Pari réussi ! Tant et si bien que l'aventure va se poursuivre l'an prochain. L'équipe pédagogique et le service culture de la ville de Janzé se sont déjà donnés rendez-vous en 2023 pour découvrir le nouveau spectacle de la Compagnie 3^e Acte, *Une Journée Particulière*. ■

Focus

Ecoles publiques: inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2022, seront accueillis en petite section les enfants nés en 2019. Les enfants de début d'année 2020 (janvier à avril) seront pré-inscrits et leur inscription sera validée par la directrice en juin, dans la limite des places disponibles.

À noter que les portes ouvertes à l'école maternelle publique La Marelle devraient avoir lieu le mardi 30 août de 16h à 18h30, si le contexte sanitaire le permet.

Pour les enfants domiciliés à Janzé

Prendre contact auprès du Service Enfance Jeunesse Scolaire, Boulevard Plazanet, au 02 99 47 51 95 pour réaliser l'inscription.

Les documents suivants seront à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et le carnet de santé de l'enfant.

Après l'inscription au Service Enfance Jeunesse Scolaire, les parents prennent contact avec l'école pour une inscription définitive. Il sera alors demandé les documents suivants : attestation délivrée par le Service Enfance Jeunesse Scolaire, livret de famille, carnet de santé, certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

Pour les enfants non domiciliés à Janzé

Dérogation scolaire: contacter Valérie Loisel en mairie au 02 99 47 51 96 afin de connaître les démarches à effectuer.

Renseignements

Directrice de l'école maternelle La Marelle
Mme Le Roux au 02 99 47 08 34
Directrice de l'école primaire Le Chat Perché
Mme Saliou au 02 99 47 01 02

Happy Cyclette prend soin de vos vélos !

Arrivée sur le marché de Janzé début février, l'entreprise bretonne Happy Cyclette répare et entretient les vélos.

Vous l'avez peut-être déjà repéré : une camionnette sur le marché nommé «Happy Cyclette» : c'est l'atelier ambulant de Vincent Tollemer qui est désormais présent **tous les mercredis sur le marché, à Janzé.**

Happy Cyclette est un service de réparation et d'entretien de vélos.

«Les réparations sont effectuées en direct si c'est possible, sinon on commande les pièces et nous revenons la semaine suivante avec le vélo réparé».

Il est possible de venir sans rendez-vous, pour faire réparer son vélo ou pour demander un devis. Happy Cyclette propose également à la vente différents accessoires pour le vélo :

selles, compteurs, lampes... «Nous vendons et installons également les kits électriques» précise Vincent Tollemer, «Happy-réparateur du 35».

Des fournisseurs locaux

Happy Cyclette travaille avec des fournisseurs bretons : «Nous privilégions le tissu local.» Cette jeune entreprise bretonne est née en juin 2020, et en dehors des marchés, l'entreprise répare des vélos dans tout le grand Ouest. «**Nous intervenons à domicile ou sur le lieu de travail de nos clients !**» ■

Infos pratiques

Retrouvez Happy Cyclette tous les mercredis sur le marché de 8h à 12h.

Renseignements

06 31 16 37 89 ou
www.happy-cyclette.biz



Les Colibris de la Roche aux Fées recherchent des bénévoles



Les Colibris de la Roche aux Fées organisent des actions de ramassage de déchets chaque premier dimanche du mois.

Après l'opération de broyage de sapins de Noël qui s'est déroulée le 8 janvier dernier, **Les Colibris de la Roche aux Fées ont repris leur actions de ramassage de déchets** le week-end des 5 et 6 février 2022. Un premier ramassage a eu lieu au Bois de Tella. Bilan de l'opération : une cinquantaine de kilos de déchets récoltés en 1h30. La deuxième action dans le centre-ville, a également permis de ramasser une centaine de masques et plus de 70 kg de déchets différents.

L'association recherche des bénévoles

Vous souhaitez rejoindre l'association ? Les Colibris de la Roche aux Fées recherchent des bénévoles pour les aider. **Les ramassages sont organisés le premier dimanche de chaque mois, de 10h à 12h.** «Chacun est libre de partir plus tôt en fonction de ses impératifs» précise Bénédicte Tourneux, présidente de l'association.

Infos pratiques

colibris.roche.auxfees@gmail.com
Retrouvez l'association sur Facebook et Instagram.

SPORT

Janzé Athlétisme organise son premier meeting

L'association Janzé Athlétisme organise un meeting d'athlétisme le 15 avril prochain. Une première à Janzé !

Depuis la rénovation du stade de la Jarrousaye, l'association Janzé Athlétisme avait en tête d'organiser de belles manifestations sportives à Janzé. « **C'est un bel équipement, nous avons envie d'en profiter pleinement** » explique Jean-Marie Jouzel, co-organisateur du meeting et membre de l'association. L'idée du meeting d'athlétisme voit alors le jour. « *Cet événement nécessite beaucoup de logistique, mais nous sommes heureux d'avoir réussi à tout mettre en place !* » souligne Jean-Marie Jouzel.

La compétition est ouverte aux personnes possédant une licence d'ath-



létisme, à partir de 15 ans. Cependant l'entrée à l'événement est ouverte à tous. « *Nous avons des athlètes de haut niveau, c'est une belle compétition à voir ! Et ça peut donner envie à certains de se lancer...* ». ■

Infos pratiques

Vendredi 15 avril à 19h
Stade de la Jarrousaye
Inscriptions auprès du CDA 35
au 06 37 68 78 07

CENTRE AQUATIQUE

Les Ondines, le plein d'activités

Entre fun et apprentissage, le centre aquatique Les Ondines propose un large panel d'activités destiné aux enfants.

Les bébés nageurs

L'activité des bébés nageurs dédiée aux enfants âgés de 6 à 36 mois, permet de développer l'éveil aquatique et familiariser les bébés avec ce milieu.

► Tous les samedis matins de 10h à 12h.

LudiMania

Votre enfant a entre 3 et 5 ans ? Les Ondines propose l'activité LudiMania. Les cours LudiMania offrent une approche ludique en favorisant la familiarisation au milieu aquatique de l'enfant.

Ludinage

Les cours Ludinage sont destinés aux enfants de 5 ans et plus. Ces cours permettent d'acquérir diverses compé-

tences. Pour cela, les Maîtres-Nageurs Sauveteurs adaptent leurs contenus pour répondre aux besoins d'apprentissage des enfants.

Des stages de natation

Des stages sont aussi organisés durant les vacances scolaires, pour permettre aux enfants d'au moins 5 ans d'apprendre ou de se perfectionner en natation et ainsi découvrir les plaisirs du milieu aquatique. 5 séances sont prévues du lundi au vendredi. Pour ces stages, il est conseillé d'effectuer un test de niveau au préalable.

Infos pratiques

www.les-ondines.fr
09 71 00 35 35 / infos@les-ondines.fr



Vos démarches et formalités

« Mon Psy » : 8 séances remboursées par an

Vous souffrez de troubles anxieux ou de troubles dépressifs ? Vous souffrez de troubles du comportement alimentaire ? Vous souhaitez consulter un psychologue ? À compter d'avril 2022 et, à certaines conditions, vous pourrez, grâce au dispositif « Mon Psy » bénéficier du remboursement de 8 séances d'accompagnement psychologique par an.

Annoncé en septembre dernier, les conditions d'éligibilité du dispositif « Mon Psy » ont été clarifiées. Ce dispositif sera disponible **dès le mois d'avril et permettra aux patients, de plus de 3 ans et atteints de troubles psychiques légers à modérés, de bénéficier du remboursement de 8 séances d'accompagnement psychologique par an.**

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut :

- être âgé d'au moins 3 ans et présenter des troubles légers à modérés (anxiété, déprime, angoisse, pro-

blème de consommation de tabac, alcool ou cannabis, trouble du comportement alimentaire)

- être adressé à un psychologue par son médecin traitant grâce à un courrier
- s'adresser à un psychologue conventionné.

De son côté, le psychologue choisi doit notamment être inscrit auprès de son agence régionale, participer au dispositif et avoir conclu une convention avec la caisse primaire d'assurance maladie.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Notre majorité a voté, lors du conseil municipal du 19 janvier 2022, une hausse de 2 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cela apportera au budget municipal une recette supplémentaire de 74 000 €. Cette hausse à laquelle s'est opposée notre minorité mérite qu'on en explique les motivations aux Janzéens.

Pour rappel, les communes ne votent plus le taux de taxe d'habitation et celle-ci sera supprimée définitivement en 2023. Lors du précédent mandat, nous avons déjà procédé à deux augmentations de 2 % et avons maintenu les taux durant quatre années. Cette hausse nous semble nécessaire face à l'incertitude sur le montant à venir des dotations de l'Etat. Nous avons doté la commune de nouveaux services (animatrice senior, Maison France Services...). Pour cette dernière, l'Etat n'assure pas tout le financement alors que nous nous substituons à des services de l'Etat. Ces nouvelles charges diminuent notre capacité d'autofinancer nos projets et tout ce qui touche le quotidien des habitants à savoir la santé, la solidarité, le mieux vivre ensemble... Si nous sommes tous d'accord qu'une réforme de la fiscalité des communes est indispensable pour rétablir une équité entre les communes les plus riches et celles qui ont moins de moyens, aujourd'hui nous devons faire avec les marges de manœuvre que nous permet l'Etat. Cette taxe fait partie d'un de nos derniers leviers.

Nous assumons donc cette décision pour préserver notre capacité d'investissement et sécuriser nos charges de fonctionnement qui, à plus de 50%, sont constituées de charges de personnels. Nous rappelons que nous avons près de 20 agents de moins que la plupart des communes de même importance et que nous devons répondre à un désengagement de l'Etat qui nous confie des missions supplémentaires sans en assumer tout le financement nécessaire.

En conclusion, les recettes liées à cette augmentation de la fiscalité seront fléchées sur les nouveaux services que nous proposons aux Janzéens.

Expression de la minorité

Nous avons dit NON à l'augmentation de la taxe foncière à Janzé

En conseil municipal, nous nous sommes opposés à l'augmentation de la taxe foncière de 2 % à Janzé pour au moins 3 raisons :

1) Inopportune ; dans un contexte où les Janzéens comme les Français constatent depuis plusieurs mois une baisse de leur pouvoir d'achat. Le rôle de notre collectivité serait de les soutenir, pas d'enfoncer le clou avec une hausse des impôts. Nul besoin de rappeler que la pression fiscale est déjà très forte en France et en Ile-et-Vilaine en particulier.

2) Inutile ; au regard de l'augmentation des valeurs locatives de 3,4%, non prise en compte par l'équipe municipale. Même sans révision du taux communal, cette hausse historique apportera plus de ressources qu'escomptées à la commune.

3) Injustifiée ; cette augmentation des impôts pourrait s'expliquer par une situation financière alarmante et par un besoin de financement important pour des projets d'envergure mais il n'en est rien au regard du budget primitif 2022. Nous le regrettons mais les principaux investissements prévus par la majorité arriveront à la fin du mandat. Ce choix pourrait aussi s'expliquer par une baisse des recettes mais là encore, ce n'est pas le cas. En 2021, les recettes augmentent grâce notamment aux droits de mutation, l'épargne nette augmente, le fonds de roulement aussi...

Fidèles à nos engagements, nous nous sommes donc opposés à cette augmentation des impôts non justifiée.

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain ! »

Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter à l'adresse mail pourjanze@gmail.com et que vous pouvez suivre notre page Facebook « Pour Janzé, Osons demain ».

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal.

Les jeudis soirs de 19h30 à 21h30

Ateliers aquariophiles

Proposé par l'Aqua Club Janzéen. Mise en eau d'aquarium, maintenance et partage de connaissance avec les adhérents. Salle Saint-Michel, rue Saint-Michel.

Renseignements / aquaclubjanzeen@gmail.com // 06 69 10 89 47

Jusqu'au jeudi 10 mars

Exposition

Exposition de peintures de Dominique Luce, aérographe, dans le hall du Centre Hospitalier. **Rencontre avec l'artiste le jeudi 10 mars.** Accès libre, pass sanitaire obligatoire.

Renseignements / 02 99 47 54 00

Vendredi 11 mars à de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Collecte de dons de sang

Au Chêne Jaune, organisée par l'Etablissement Français du Sang. Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Samedi 12 mars à 20h30

[Humour] Bérengère Krief

A partir de 10 ans. Tarifs : plein 21€/ réduit 16€/ jeune 10,50€

Renseignements / Reportez vous p. 12 de votre Janzé mag.

Mercredi 16 mars à 20h

[Réunion] S'informer sur la dépense énergétique de son logement

Aux Halles. Ouvert à tous.

Renseignements / Service Urbanisme // 02 99 47 67 09

Samedi 19 mars à 14h

Randonnée pédestre «Fours à pain»

Proposée par la Mie de l'Yve. Départ à 14h sur le site de l'Yve, près du Gentieg. Parcours de 7 km à proximité des fours à pain de la Ville. Possibilité d'acheter des pains et brioches individuelles sur réservation. Participation : 5€

Inscriptions et réservation / contact par sms au 06 08 12 49 61. Date limite de réservation : 10 mars.

Samedi 19 mars à 18h

Commémoration

Au Monument aux Morts en présence de la musique Sainte-Cécile/

Renseignements / Mairie de Janzé // 02 99 447 00 54

Samedi 19 mars à 20h30

[Concert] Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Proposé par la Chorale Saint-Martin. En hommage à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le chœur interprétera des grands classiques de la musique sacrée. Tarif de soutien : 35€, adulte : 25€, groupe : 20€, - de 18 ans : 8€. Bilets en vente chez les commerçants : Le Sagittaire, Radis et Compagnie et à l'accueil du Presbytère. Réservation possible en ligne : www.pccb.fr/billetterie/

Renseignements / christine.guy@souef.fr // 06 47 49 74 61

Samedi 26 mars à 20h

Loto

Au Gentieg. Proposé par l'association Natation Roche-aux-fées. Ouverture des portes à 18h. Nombreux lots des commerçants de Janzé.

Renseignements / contact@natation-raf.fr // 07 66 39 44 40

Samedi 2 avril à 20h30

[Concert] Éric Frasiak

Originaire de Lorraine, fort de 9 albums, cet auteur compositeur interprète authentique et attachant, parcourt les routes de la chanson française de sa poésie rebelle depuis de nombreuses années. Salle Henri Dupré. Tarifs : 12€, réduit (-12 ans) : 6€.

Réservations à la Librairie Au Détour d'une Page.

Renseignements

maud-simon@live.fr // 02 99 47 69 21

Vendredi 19 avril à 19h

Meeting d'athlétisme

Organisé par Janzé Athlétisme. Au stade de la Jaroussaye.

Renseignements / 06 37 68 78 07

Samedi 30 avril (13h30) et dimanche 1^{er} mai (8h)

Randonnées Cyclo VTT Pédestre

Organisé par le Cyclo Club de Janzé. Circuits fléchés au départ de la Huberdière. Inscriptions 4 € (cyclo et pédestre) et 5 € (VTT), sandwich et boisson à l'arrivée.

Renseignements / cycloclubjanze.wordpress.com // 06 88 94 31 84

Samedi 30 avril

Concert

Organisé par l'association Janzé Histoire et Patrimoine, en l'Eglise de Janzé. Musique classique et sacrée. Ouvert à tous. Entrée gratuite avec participation libre.

Renseignements / janzehistoireetpatrimoine@gmail.com

Dimanche 8 mai à 14h

Loto

Au Gentieg. Proposé par l'association APEL du Collège Saint Joseph.

Renseignements / apel@stjojanze.fr

AU PROGRAMME

Club de l'Amitié

- vendredi 18 mars à 14h : concours de belote à La Lande au Brun
- jeudi 24 mars à 14h : thé dansant avec l'orchestre Yannick Sourdin
- vendredi 8 avril à 12h30 : choucroute à La Lande au Brun Inscriptions lors des permanences aux Halles, les mercredis avant le 1er avril

Pour plus de renseignements / Marie Françoise Fouillet earlduhic@wanadoo.fr

AU PROGRAMME

A la médiathèque

Lancement des prix des lecteurs

- Le prix «Kazabül» du 4 mars au 15 novembre
- Le prix «A la Folie 2022» du 4 mars au 30 octobre

Les Mercredis de la Mezzanine

- Mercredi 9 mars de 14h30 à 17h30 : Mini-ciné
- Mercredi 16 mars de 14h30 à 17h30 : Switch Party. Inscription conseillée. A partir de 6 ans.
- Mercredi 23 mars de 14h30 à 17h30 : La Grande Lessive. Venez participer à la création d'une œuvre d'art participative et éphémère.
- Mercredi 30 mars à 16h : Conte numérique. Les histoires sur papier seront enrichies grâce à une application numérique. A partir de 3 ans. Inscription conseillée
- Mercredi 13 et 20 avril de 14h30 à 17h30 : Ateliers en autonomie
- Mercredi 27 avril à 16h : La Tête dans les Histoires (3-6 ans) par Fanny Corbé. Inscription conseillée

BB lecteurs

- Samedi 12 mars à 10h30
- Vendredi 18 mars à 9h30 et 10h30 : Bébé lecteurs en musique animée par Fanny Corbé et une musicienne du HangArt
- Samedi 2 avril à 10h30

Semaine de l'Arbre

Tout au long du mois d'avril

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre organisée par Roche aux Fées Communauté, la médiathèque de Janzé vous propose de participer à la création d'un arbre et d'une fresque de Forêt Enchantée. Coloriage et création de feuilles d'arbre pendant les ouvertures de la médiathèque.

Pour plus de renseignements

mediatheque.janze@rafcom.bzh 02 99 47 30 53



SPECTACLES
Ville de Janzé

HUMOUR

LE
GENTIEG
SAISON
2021/22

(re)vivre



12 Samedi
mars
20h30

LE GENTIEG / JANZÉ

Amour - Nommé aux Molières
de l'humour 2020

Bérengère
Krief

Billetterie sur www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr